Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 035-213502651-20260427-D2026_037-DE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-MALO
CANTON DE COMBOURG

COMMUNE DE SAINT-DOMINEUC

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-DOMINEUC

SÉANCE DU 27 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt sept avril à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués se sont réunis sous la présidence de Madame Guérin Catherine, maire.

Date de la convocation et d'affichage de l'ordre du jour : le 13 avril 2026
Nombre de conseillers en exercice : 23
Nombre de conseillers présents : 17
Votants : 23

Étaient présents : Mmes-M. GUÉRIN Catherine, ROUAULT Hervé, LOMAKINE Brigitte, LEBORGNE Yann, FOUERE Gaëlle, LOUAZEL Eric, MOUCHOUX Denis, DRAGON Vanessa, BOUDOU Maryse, GABILLARD Marie-Odile, ODIC Sabrina, CONFLANT Linda, BOULANGER Nadège, ROY Baptiste, PLAINFOSSÉ Isabelle, SOHIER Benoît, BEARNEZ Mélanie
Était absent excusé : COUASNON Stéphane (donne pouvoir à ROUAULT Hervé), BARBAULT Hervé (donne pouvoir à BEARNEZ Mélanie), FAISANT Catherine (donne pouvoir à SOHIER Benoît), Erwan DENOUAL (donne pouvoir à ROY Baptiste), VETIER Loan (donne pouvoir à FOUÉRÉ Gaëlle), BOUJU Nicolas (donne pouvoir à BOULANGER Nadège).

Étaient absents :
Secrétaire de séance : LEBORGNE Yann est élu secrétaire de séance par le conseil municipal.

D2026_037- OBJET : Budget Assainissement : Affectation du résultat 2025 au budget 2026

Rapporteur : Yann LEBORGNE

Le Conseil municipal, après avoir approuvé le compte financier unique de l'exercice 2025, doit statuer sur l'affectation du résultat de cet exercice afin d'assurer l'équilibre budgétaire pour l'année 2026.

Pour l'excédent 2025 de fonctionnement de 76 589,77 €

- 76 589,77 € à l'article 002 en recette de fonctionnement
- 1 347 568, 80 € à l'article 001 en recette d'investissement

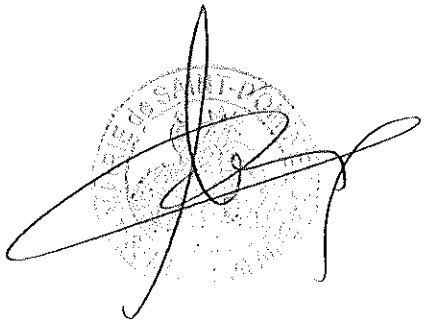
Vu le CFU 2025,
Vu le projet de budget primitif validé par la commission finances,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (dont six pouvoirs)

- **Valide** la proposition exposée ci-dessus
- **Autorise** Madame le Maire à signer tout document utile à l'exécution de la présente délibération

Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 035-213502651-20260427-D2026_037-DE

Au registre sont les signatures, Pour extrait Conforme,
Le Maire, Catherine GUÉRIN



Le secrétaire de séance,
Le conseiller municipal, Yann LEBORGNE

